



Edité le : 07/03/2025

Rapport d'analyse Page 1 / 2

MAIRIE DE LE QUARTIER

LE BOURG  
63330 LE QUARTIER

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été prélevé. Le rapport comporte 2 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (\*).

<b>Identification dossier :</b>	LSE25-24527	<b>Analyse demandée par :</b>	ARS DT du PUY-DE-DOME
<b>Identification échantillon :</b>	<b>LSE2502-25788-1</b>	<b>N° Prélèvement :</b>	00215521
<b>N° Analyse :</b>	00216036	<b>Nature:</b>	Eau de distribution
<b>Point de Surveillance :</b>	SEMONSUT (FONTMAGNE) PSV FLOTTANT	<b>Code PSV :</b>	000008607
<b>Localisation exacte :</b>	Mr TAILHARDT ROBINET SIMPLE DEHORS ENTRÉ		
<b>Dept et commune :</b>	<b>63 LE QUARTIER</b>		
<b>Coordonnées GPS du point (x,y)</b>	<b>X : 46,1064837000</b>	<b>Y : 2,7728860000</b>	
<b>UGE :</b>	0256 - MAIRIE DE LE QUARTIER		
<b>Type d'eau :</b>	S - EAU DISTRIBUEE SANS DESINFECTION		
<b>Type de visite :</b>	D1	<b>Type Analyse :</b>	CLVYL
<b>Nom de l'exploitant :</b>	MAIRIE DE LE QUARTIER	<b>Motif du prélèvement :</b>	CS
	63330 LE QUARTIER		
<b>Nom de l'installation :</b>	SEMONSUT (FONTMAGNE)	<b>Type :</b>	UDI
<b>Prélèvement :</b>	Prélevé le 27/02/2025 à 08h46 Réception au laboratoire le 27/02/2025 à 22h35	<b>Code :</b>	003070
	Prélevé par CARSO LSEHL / CLAUDE Alexandre		
	Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 03/03/2025 à 23h55

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
<b>COV : composés organiques volatils</b> <i>Solvants organohalogénés</i>								
Chlorure de vinyle	0.22	µg/l	Purge and Trap /GC/MS	Méthode interne M_ET105	0.004	0.5		#

63CLVYL>> ANALYSE (CLVYL) (ARS63-2025)

.../...

Édité le : 07/03/2025

**Identification échantillon :** LSE2502-25788-1

Destinataire : MAIRIE DE LE QUARTIER

Eau satisfaisant aux limites de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 les paramètres analysés.

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

**Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.**

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

Sébastien GASPARD  
Responsable de laboratoire

